



L'UNSA VOUS INFORME CSE d'octobre 2025

Contact UNSA CPDL : unsa.cpdl@gmail.com / 06 07 26 31 57

GESTION DES TEMPÉRATURES EXTRÊMES

Période de CANICULE : comment ça s'organise ?

- Avant la vague de chaleur, la direction essaye d'identifier les collectes qui pourraient poser problème, en faisant une extraction des collectes planifiées entre début juin et fin septembre.
- En parallèle, elle fait le point des installations sur les sites pour anticiper les actions à mettre en place (ex. clim à réparer,...) + diffusion d'une note pour rappel des mesures de prévention pour tout le personnel de la région et spécificités pour les équipes de collecte (assouplissement des règles / tenues, pauses, etc).
- Toutes les semaines, un point météo est réalisé lors du comité de pilotage du lundi et durant lequel sont abordées les collectes qui pourraient être en difficulté dans la semaine.
- achats de différents ventilateurs (différentes tailles selon les postes) + brumisateurs

Mesures mises en place :

Changements :

10 collectes passées du matin
1 collecte annulée
4 changements de salle par anticipation
2 collectes interrompues
2 collectes adaptées (changement d'installation et mise en place de panneaux occultants)

Dispositif CANICULE

Aération le matin / Fermetures des rideaux ou volets / ventilateurs en collecte / hydratation et pauses pour le personnel

ACTIVÉ pour 15 collectes

Rappel : en situation de canicule, vous avez le droit de faire davantage de pauses (au delà des 20 min minimum légales). **Il ne faut pas hésiter à les prendre !**

L'UNSA a demandé à connaître la liste des collectes à risque, pour avoir un point de repère et voir les évolutions d'année en année. Cette liste existe puisqu'elle sert de base aux planificateurs pour savoir quelles mesures à mettre en place sur telle ou telle collecte. **REFUS de la direction**.

Lors de la présentation, la direction nous a indiqué que les collectes du matin ne faisaient pas toujours perdre des donneurs. **L'UNSA a demandé** à avoir, pour chaque collecte basculée du matin, un état des dons attendus sur l'AM et les résultats obtenus le matin. **REFUS de la direction**. Pourtant, d'autres régions n'hésitent pas à communiquer les chiffres...

Des check list "gestion des épisodes de forte chaleur" sont mises en place dans les dossiers de collecte. Elles donnent des indications sur les mesures de prévention mises en place en amont de la collecte, pendant la collecte, fait un rappel de certaines règles à respecter, et permettent aux équipes de noter des informations sur le déroulé de la collecte (situation concrète, réponse apportée à un problème, etc). **L'UNSA a demandé** à avoir un suivi de ces check list : **REFUS de la direction**.

L'UNSA a fait remarquer que les données fournies par la direction ne donnent pas d'indication sur les collectes qui ont pu être mal vécues par les équipes, mais qui ont été maintenues par la direction malgré les remontées. **Selon la direction, aucune collecte n'aurait été maintenue coute que coute**.

L'UNSA vous encourage donc à tout tracer, dès que la température devient un problème, que ce soit en collecte ou sur site. Tracez un maximum d'informations factuelles dans les check list, dans les dossiers de collecte, transmettez par mail à vos responsables.

L'hiver approche...et comme pour les épisodes de canicule, la direction devra mettre en place des mesures de prévention (a priori, tous les sites ont déjà reçu des polaires sans manche) et le même suivi sera fait en CSE pour la gestion des vagues de froid.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de difficulté.



Avant-projet sommaire du futur site EFS de l'Île de NANTES

En septembre, les élus du CSE ont été consultés sur l'avant projet sommaire du futur site EFS de l'Île de Nantes quartier République. Environ 250 personnes sont concernées par ce déménagement qui regroupera les activités médicotechniques et le personnel de Skyline. Mais l'**UNSA regrette l'éviction de la préparation, du LCQ et de l'UPR de ce nouveau site !**

Le projet prévoit une augmentation des surfaces de travail, dans un bâtiment éco-responsable, une amélioration des conditions de travail avec des locaux modernes et lumineux.

Cependant, l'**UNSA** a soulevé quelques points d'attention :

- La difficulté de stationnement en toute sécurité freinera certains personnels qui ont des horaires atypiques, horaires de nuit, astreinte, personnel ayant une RQTH.
- La priorité étant faite aux vélos et aux transports en commun, la capacité d'accueil sera-t-elle suffisante (avec les doubles racks) ?
- A la MDD, les bureaux seront aveugles sans aération naturelle pourtant nécessaire après le passage de plusieurs donneurs.
- Les flux routiers seront nombreux (avec montée en puissance) entre les prélèvements et la prépa, et entre la prépa et l'IH/DEL (quid de l'empreinte carbone ?).
- La circulation des activités entre le CDS et le CHU devra se faire en toute sécurité.
- Inquiétude sur l'efficacité du pneumatique entre l'EFS et CHU séparés par une route.
- Les surfaces vitrées seront importantes et la climatisation restreinte : compatible avec le réchauffement climatique ?
- De nombreuses questions restant actuellement sans réponse, l'**UNSA** espère avoir des réponses qui vont dans le sens de conditions de travail et de stationnement satisfaisantes pour le personnel du site.

Toutefois, s'agissant d'un avant-projet sommaire, l'**UNSA** émet un avis **favorable**.

Lors du CSE de novembre, la direction présentera l'avant projet définitif du futur site avec des plans détaillés ?
N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez avoir des informations.

Projet d'aménagement des locaux de la MDD de CHOLET

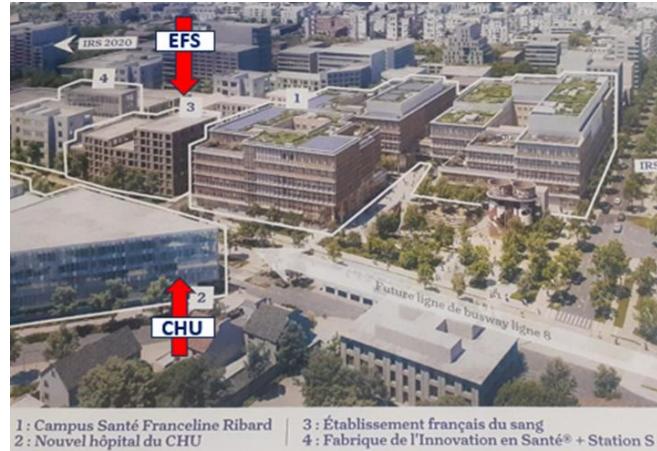
Les élus du CSE étaient consultés sur l'aménagement des locaux de la future MDD de CHOLET, aménagement qui prévoit de mutualiser le poste d'accueil et de collation avec **une seule personne sur les 2 postes pour gérer l'accueil, la collation et les éventuels malaises**. Selon la direction, la surveillance des donneurs serait facilitée par la présence d'un miroir démultiplicateur d'impact et l'intensité de l'activité serait suffisamment modeste pour permettre à cette personne de gérer les 2 postes.

Pour l'**UNSA**, ces arguments ne sont pas recevables, et nous demandons à la direction de revoir cette organisation, en respectant la distinction des 2 postes d'accueil et de collation :

- de manière à garantir l'accueil et la surveillance des donneurs dans de bonnes conditions de sécurité
- et également pour ne pas faire cohabiter des denrées alimentaires et un poste informatique dans un même espace.

Car, le territoire choletais a été choisi pour son indice de générosité remarquable, et pour le potentiel plasma inexploité qu'il représente. On peut donc s'attendre à ce que cette MDD se remplisse très vite, à plus forte raison avec les objectifs qui lui sont fixés. Or, dans les MDD déjà existantes et ayant des objectifs comparables, aucun poste d'accueil et de collation ne pourrait être mutualisé dans des conditions décentes et acceptables. L'**UNSA** invite donc la direction à ne pas faire l'économie d'un poste et à intégrer d'ores et déjà la montée en puissance des prélèvements de plasma et l'organisation du travail (dans de bonnes conditions) dans l'aménagement de ces nouveaux locaux.

A noter qu'en attendant d'éventuelles candidatures choletaises, c'est le personnel d'Angers, qui devra faire au minimum 2h de route AR pour se rendre à Cholet...



L'**UNSA** a donné un avis **défavorable** à l'aménagement des locaux de la MDD de Cholet.



L'UNSA VOUS INFORME

CSE d'octobre 2025

Contact UNSA CPDL : unsa.cpdl@gmail.com / 06 07 26 31 57

AMBITION PLASMA 2026



- Pour faciliter la planification du personnel, toutes les IDE devront être polyvalentes ST / plasma, voire EPDI / SPV selon les sites.
- L'arrêt du phoning sur les sites qui en faisaient encore et l'optimisation des collectes mobiles vont dégager des ETP qui seront réaffectés au déploiement de l'ambition plasma.
- Pour Cholet, les effectifs sont déjà prévus sur l'équipe d'Angers, mais à terme, la direction prévoit d'affecter du personnel choletais sur cette nouvelle MDD, sans exclure de faire appel à la solidarité des sites aux alentours.
- La direction CPDL annonce qu'il ne devrait pas y avoir d'ouverture de MDD le samedi après midi en 2026... (on croise les doigts !). L'augmentation des ouvertures de créneaux est telle que la région aurait eu l'autorisation de ne pas ouvrir les samedis AM, pour le moment.



AMBITION PLASMA déploiement régional

BLOIS

Diminution de l'objectif de ST et maintien de l'objectif plasma.

L'élargissement des horaires (les lundis et mardis) et l'augmentation du nombre de mercredis ouverts a pour but de sécuriser l'objectif fixé (3500 PPP pour 2025) en proposant 1300 créneaux de RDV supplémentaires car le taux de remplissage est un peu inférieur au taux régional.

A noter que le taux de remplissage de la région est très élevé, et c'est l'un des plus élevé de France.

CHATEAUROUX

Retour aux ouvertures de MDD pratiquées en 2024.

Le vendredi AM avait été fermé par manque d'effectif et difficultés de recrutement. 2 nouvelles IDE ayant été recrutées en 2025, le site ouvrira de nouveau le vendredi AM avec 6 créneaux de plasma et 1 seule IDE au prélèvement.

Une vigilance devra être portée sur le maintien de la planification des tâches diverses (entretiens machine, lectures de procédures...) pour que le personnel dispose toujours d'un temps dédié pour les réaliser.

LAVAL

Le taux de remplissage de la MDD de Laval est supérieur à 80% sur quasi tous les créneaux horaires (Laval affiche un taux de remplissage moyen de 83% sur le plasma... 80% étant considéré comme un taux de saturation).

Pour 2026, augmentation des objectifs plasma à 3800 (contre 2700 en 2025) et diminution de plus de 1000 ST sur la collecte mobile, ce qui dégagera de l'ETP pour le plasma en MDD.

Les locaux ne permettant pas l'ajout de séparateurs, les horaires vont être élargis les mardis (9h – 17h45) et les jeudis (8h – 20h15) avec 2 équipes.

LA ROCHE S/ YON

Il faut davantage exploiter le potentiel vendéen, selon la direction !

Objectifs plasma 2025 : **4700** > objectif 2026 : **6260**

Objectifs ST 2025 : **5000** > objectif 2026 : **3850**

Donc, diminution de la coupure repas (qui passe à 40 minutes au lieu de 1h), ouverture tous les samedis au lieu de 1 sur 2, journées du mercredi et jeudi avec 2 postes d'EPD.

LE MANS

Objectifs plasma 2025 : **3000** > 2026 : **4960** / Objectifs ST 2025 : **5700** > 2026 : **5900**

La MDD du Mans affiche également un taux de remplissage très élevé, à 86% sur le plasma. **Changements prévus pour 2026** : ouverture le mercredi, jeudi élargi 8h00-19h45 avec 2 équipes et augmentation des créneaux de RDV le vendredi midi avec repas échelonné pour l'équipe.

A noter que le projet présenté avait (entre autres) vocation à réduire la journée du jeudi jugée trop longue par l'équipe (10h30-20h00 avec une pause de 30 min soit une séquence de travail de 9h). Mais dans son projet, la direction a programmé des lundis, mardis et vendredis à + de 9h, **ce qui n'est pas conforme à l'ANAT**. L'**UNSA** a donc demandé à la direction de se mettre en conformité avec les accords. Une nouvelle programmation va être proposée. L'**UNSA** a également abordé la question de l'aménagement de la salle de prélèvement, qui devra accueillir des nouveaux automates et de nombreux cartons de kits et de solutés... Selon le responsable du site, l'aménagement est tout à fait satisfaisant. Est-ce l'avis de l'équipe ?

A noter que l'équipe du Mans subit de surcroît une carence d'encadrement sur site, compte tenu du départ à la retraite du médecin responsable et de l'absence de la cadre pour une durée suffisamment longue pour que soit mise en place une suppléance (en présentiel et en distanciel) avec 4 managers venant d'autres sites de la région.

L'**UNSA** a fait part de son inquiétude quant à l'accompagnement de cette équipe dans ce contexte.

En novembre, 3 autres projets seront présentés en CSE...

ANGERS

NANTES

ORLÉANS

N'hésitez pas à nous contacter pour échanger sur les projets qui vous concernent : unsa.cpdl@gmail.com



REJOIGNEZ L'UNSA !

100% AUTONOME

Pour l'UNSA, ce sont les salarié·es qui savent le mieux ce dont ils ont besoin, ce qu'il faut proposer et ce qu'il faut négocier.

En adhérant à l'UNSA, vous participez à l'élaboration des revendications de votre syndicat.

100% UTILE

L'UNSA déplore les attitudes d'opposition systématique et propose des revendications pragmatiques dans votre seul intérêt. **Notre priorité, C'EST VOUS !**

100% RESPONSABLE

L'UNSA porte des propositions motivées et argumentées par notre connaissance du terrain, pour améliorer vos conditions de travail, vos salaires et vos emplois.

100% PAS PAREIL

L'UNSA est un nouveau syndicat à l'EFS. Nous voulons vous redonner confiance dans un syndicalisme moderne, autonome, constructif et apolitique.

- ▶ Vous voulez être mieux informé sur les projets de l'EFS, conseillé sur vos droits, accompagné dans votre vie professionnelle ?
- ▶ Vous voulez participer aux revendications et donner votre avis sur les accords en négociation ?
- ▶ Vous voulez représenter les collègues de votre site ou de votre région ?

Rejoignez-nous et adhérez l'UNSA !

COMBIEN ÇA COÛTE ?

27,20 € par an après déduction fiscale.

▶ L'adhésion coûte 80 € par an.



Bulletin d'adhésion



efs.unsa.org/jadhere/

efs@unsa.org